

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir accueille cette année 17 500 élèves au sein de ses 61 écoles : 47 écoles élémentaires, 11 écoles secondaires, une école intermédiaire et deux écoles élémentaires et secondaires établies sur un territoire de plus de 40 000 km² qui s'étend de la péninsule du Niagara à Peterborough et du lac Ontario (Toronto) à la baie Georgienne. Notre grand réseau d'écoles catholiques de langue française permet à chaque élève de se sentir membre d'une grande communauté scolaire francophone fondée sur la foi et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN COMPORTEMENT
Poste syndiqué à terme à temps plein (1,0) – remplacement d'un congé de maternité
Régions : Hamilton et Peel
CONCOURS 21-CPT-01

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir est à la recherche d'une personne à terme à temps plein (1,0), soit 35 heures par semaine qui agira à titre de conseiller ou conseillère en comportement, pour la région de Hamilton et Peel. L'entrée en fonction est immédiate et ce jusqu'au retour de la personne remplacée.

MANDAT

Sous la supervision de la direction des Services à l'élève et de la gestionnaire des services cliniques en comportement, la personne devra :

- Développer la capacité et l'autonomie du personnel scolaire à intervenir auprès des élèves présentant des défis qui se manifestent par des comportements d'externalisation (ex : opposition, agressivité, refus, crise de colère)
- Appuyer dans l'implantation des stratégies universelles d'intervention au sein des salles de classes;
- Faire des observations en salle de classe ou autres locaux de l'école et pendant le dîner et les récréations;
- Appuyer les intervenants (direction, enseignant-ressource, titulaire et aide-enseignant) en partageant des outils d'intervention et faisant le modelage de leur utilisation;
- Appuyer les intervenants dans l'analyse de leur collecte de données;
- Appuyer l'école et les parents à naviguer les organismes communautaires de leur région selon les besoins de l'enfant
- Rédiger des notes de suivis et des plans d'appui comportemental;
- Respecter les critères établis par le Csc MonAvenir pour la tenue de dossiers;
- Travailler en équipe multidisciplinaire;
- Participer aux conférences de cas en proposant des solutions;
- Animer des séances de formation professionnelle pour le personnel des Services à l'élève, le personnel des écoles et tout autre membre du Conseil;
- S'acquitter de toute autre tâche connexe liée à ses fonctions.

EXIGENCES REQUISES

- Diplôme universitaire ou collégial en psychologie, travail social ou dans un domaine connexe (ex : psychoéducation);
- Expérience dans la planification et la mise en œuvre de stratégies d'interventions pour des enfants présentant des défis de comportement;
- Aptitudes reliées à la collaboration et au travail d'équipe;
- Connaissance approfondie du français oral et écrit et de l'anglais oral;
- Faire preuve d'intégrité, de dynamisme et de créativité;
- Pouvoir gérer un large éventail de questions complexes et délicates avec tact et diplomatie;
- Avoir un permis de conduire en règle et posséder une voiture;
- Prévoir plusieurs déplacements;
- Adhérer aux valeurs chrétiennes;
- En vertu du *règlement 521/01*, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction.

RÉMUNÉRATION

- Selon la grille salariale prévue dans la convention collective en vigueur et selon l'expérience, le taux horaire varie entre 37,75\$ et 43,52\$.

Toute personne intéressée est invitée à postuler en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous
du 16 au 22 septembre 2020 à 16h30.

Cliquer ici pour postuler en ligne: <https://www3.cscmonavenir.ca/recrutement/postuler.php?type=soutien>

Veillez noter que le Conseil communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



Le Csc MonAvenir promeut la diversité et l'accessibilité et encourage toutes les personnes à soumettre leur candidature, incluant les minorités visibles, les personnes des Premières Nations, Inuit, Métis et les personnes handicapées.